



# ISISSEZ LE BON ASSISTANT

## LA BASE DES ACCIDENTS DES ASSUREURS : UN TRÉSOR ACCESSIBLE !



Ce n'est ni dans les mœurs, ni spontané, mais sachez-le, on peut tout à fait solliciter un cabinet d'experts automobiles avant l'achat de sa voiture d'occasion, un peu comme on consulterait un médecin. L'idée : se faire accompagner dans ses recherches et s'assurer une bonne visibilité sur la voiture.

### L'expert, un allié précieux

Si vous avez l'immatriculation du véhicule convoité (souvent visible en annonces), l'expert pourra en une poignée de secondes interroger la base "sinistres" des assureurs (Sidexa). Cette simple "consultation" a un coût (comptez jusqu'à 50 €) et il faut donc avoir déjà fait un sérieux tri dans ses recherches. Mais au moins il vous dira si la voiture est de première main ou pas, si elle a été choquée et réparée, ou si elle a été déclarée volée ou mise en épave. En plus de vous livrer ces statistiques, l'expert pourra interpréter les informations et vous inciter à poursuivre ou non l'achat.

PHOTOS ADRIE STOCK

## LE SITE FÉDÉRATEUR DU CONTRÔLE TECHNIQUE : PERTINENT POUR LE KILOMÉTRAGE

Pour toutes les voitures restées en France, il est possible d'obtenir l'historique de son kilométrage sur le site de l'OTC (Organisation technique centrale). Ce dernier dresse un récapitulatif certifié des kilométrages relevés lors de chaque passage de l'auto (rappel : une fois tous les deux ans après la quatrième année de circulation). Bien entendu, ce service n'est valable que pour les voitures un peu âgées. Mais au moins, il donne une indication précieuse quant à la progression logique ou non dudit kilométrage : après un troisième contrôle validé à 120000 km, si d'aventure la voiture affiche seulement 70000 km au quatrième, il y a de quoi se poser des questions...

### Attention, il faut l'accord de l'acheteur

Domage, les autorités n'ayant pas encore jugé ces données d'utilité publique, on ne peut y accéder en rentrant simplement un numéro d'immatriculation. Il faut en effet disposer d'infos précises sur le véhicule ou sur le propriétaire (domicile, état civil...). Bref, si ce dernier ne vous les confie pas (ce qui est compréhensible, pour des questions de confidentialité), il faudra que vous arriviez à le persuader de demander ce certificat pour vous, donc à faire la démarche lui-même. Pas gagné, mais s'il est "clean" et de bonne volonté, cela n'a rien de rédhibitoire. Et rien de tel pour vendre !



FOTOLIAUTIK

## LE BOÎTIER ANTI-COMPTEUR TRAFIQUÉ

- Une application, Carly, développe un outil permettant de s'assurer du bon kilométrage d'une auto convoitée. Pour 50 €, on dispose d'un petit boîtier qui se branche sur la prise diagnostic de la voiture, puis qui va interroger les différents secteurs de la mémoire du véhicule.

- Il relève la trace kilométrique laissée par chaque intervention électronique faite sur l'auto (branchement à la vaise...). Si le kilométrage le plus élevé enregistré ne colle pas à celui que vous lui avez donné, il affiche un message d'alerte.

- Deux bémols : à ce jour, Carly ne fonctionne qu'avec des marques allemandes (BMW, Mercedes, groupe VW), et il ne marche par ailleurs que sur l'auto, en propre. Vous devrez donc soit persuader le vendeur de vous laisser l'utiliser lors d'une visite

(pas gagné...), soit agir a posteriori, une fois le véhicule acquis.

### Où le trouver ?

Le boîtier et l'application peuvent se commander sur Internet à partir de 50 €, et jusqu'à 70 € sur des sites comme Amazon, Ebay ou Aliexpress.



En branchant le boîtier sur la prise diagnostic, il est possible de vérifier la cohérence du kilométrage.

CARLY

## SÉCURISEZ VOTRE PAIEMENT



- Il s'agit d'un nouveau service qui peut vous éviter des sueurs froides, au premier rang desquelles le chèque en bois. Des sites internet, Paycar, Depopass, CashSentinel, adossés à de grands groupes bancaires, proposent de sécuriser l'échange. Il suffit pour l'acheteur et le vendeur de s'y inscrire. Ensuite, les sites vérifient si l'acheteur dispose bien des fonds avant d'effectuer la transaction. Le fonctionnement est proche de celui d'un compte séquestre chez le notaire : l'argent ne peut pas être débité sans l'accord des deux parties.

- Si cette solution est plutôt destinée aux vendeurs, les acheteurs doivent savoir que le service est gratuit pour eux et ne compte pas de frais cachés, et ce quels que soient les sites. Pour le vendeur, le prix fluctue entre 29 € (Paycar, Depopass) et peut atteindre 99 € chez CashSentinel pour des transactions d'un montant supérieur à 79 999 €.